



et en Pays Beaujolais

INVITATION - Assemblée générale 2024

Cette association a pour but : la préservation et l'amélioration du cadre de vie du village du Bois-d'Oingt. Elle intervient en exerçant tout droit de défense et d'action pour l'amélioration de l'environnement, de l'habitat, de l'urbanisme, de la protection de la nature et de la qualité de vie.

Mardi 5 mars 2024 à 11 h – au siège de l'association - Le Bois-d'Oingt

169, rue Peignaux-Dame 69620 – Val d'Oingt

Approbation du CR de l'assemblée générale 2023

Rapport financier de l'année 2023 (Rémy Dubost). Montant de la cotisation 2024 : 12 € (20 € pour les couples).

Rapport d'activité de l'année 2023 (Marie-France Rochard)

Projet de budget 2024.

Dépenses pour les activités de conférences, d'expositions et de recherches.

- Désignation de membres pour le Conseil d'administration (3 membres à l'heure actuelle) – appel à candidatures pour le remplacement du trésorier.

Accessibilité - Bibliothèque et culture pour tous les âges – Quels moyens et quelles priorités pour une bibliothèque au Bois d'Oingt ? Suite et bilan des actions entreprises. Un projet de la commune qui se poursuit tel quel malgré le recours. Le permis de construire.

Projets d'expositions et de visites. Projet de publication (quelle forme ?)

Compte-rendu des activités inter-associations = fédération Patrimoine des Pierres dorées et projets 2024

Questions diverses

Est joint à cette convocation un bulletin d'adhésion pour l'année 2024

Le Bois-d'Oingt, 20 février 2024

La présidente : Marie-France Rochard

Procuration

Je soussigné(e).....

Adhérent(e) de l'association « Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays Beaujolais »

Donne procuration à

Pour voter en mon nom à l'Assemblée générale du mardi 5 mars 2024

signature